



MAIRIE DE PENCHARD

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Février 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize février à 9h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : 12

*Marc ROUQUETTE - Géraldine DUPARAY – Jérôme QUELLIER – Christine SIEVERT-PERE – Guy THOMASSIN-
Patrick CONQ – Isabelle MERLIN – Jeremy BARDEAU - Kelvine ROUSSEAU -Patrick CARDONNET
Stéphane BOURGEOIS – Hélène NOURRY.*

Absents excusés : 2

Delphine RODRIGUEZ- Camille BENARD.

Pouvoirs : 2

Delphine RODRIGUEZ donne pouvoir à Jeremy BARDEAU
Camille BENARD donne pouvoir à Stéphane BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Guy THOMASSIN.

La séance est ouverte à 9h00.

- AVENANT CONVENTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES.
Approuvé à l'unanimité
- DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF (DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDJET DE L'EXERCICE PRECEDENT).
Approuvé à l'unanimité
- MISE EN PLACE DU RIFSEEP au 1^{er} Mars 2021.
Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 10h30.

LE MAIRE,
Marc ROUQUETTE

